

Quantification des liens d'intérêts dans les publications sur la nutrition et la diététique

12 janvier 2021

Un article récent de *PlosOne* présente les résultats d'une analyse des liens d'intérêts déclarés (affiliations, financements de travaux ou de la structure, déclarations d'intérêts, etc.) entre le secteur agroalimentaire et les auteurs, éditeurs et membres des comités de relecture de 196 articles publiés en 2018 dans les dix premières revues scientifiques des domaines de la nutrition et de la diététique (classement *SCImago* en juin 2019).

The Journal of Nutrition compte 28,3 % des articles présentant au moins un lien d'intérêt, contre 3,8 % pour *Paediatric Obesity*. Ce sont les fabricants d'aliments transformés qui sont les plus concernés, 39 % des articles renvoyant à un lien d'intérêts avec eux. Par ailleurs, les auteurs ont estimé à 55,6 % la proportion d'articles présentant des conclusions favorables à l'industrie, sachant que cette proportion est de 9,7 % dans un tirage aléatoire d'articles sans lien déclaré. Ces résultats pourraient cependant être encore sous-estimés, l'étude ne se basant que sur les liens d'intérêts déclarés.

Nombre et pourcentage d'articles déclarant un lien d'intérêts avec le secteur agroalimentaire, en fonction du type d'acteur

Food industry sector ¹	Number of articles specifying food industry involvement, % of total
Processed food manufacturing	15, 39.0%
Other agriculture manufacturing	16, 40.5%
Other	16, 40.5%
Other manufacturing (textiles, electronics)	16, 40.5%
Other	16, 40.5%
Other (academic knowledge, manufacturing)	16, 40.5%
Other (academic knowledge, manufacturing)	16, 40.5%
Food service and food technology	6, 15.2%
Other	1, 2.5%

Source : *PlosOne*

Lecture : de haut en bas, les fabricants d'aliments transformés, les fabricants de compléments alimentaires, le secteur laitier, la production primaire sauf produits laitiers et viandes (œufs, pommes de terre, huile, céréales, etc.), les industries agroalimentaires et organisations non incluses dans les autres catégories, le secteur des boissons non alcoolisées, le secteur de la viande et de l'élevage, les fournisseurs d'additifs alimentaires et la vente au détail (supermarchés, épiceries, entreprises de restauration, etc.). Le conditionnement et la promotion des produits sont inclus dans tous les cas précités.

Source : [PlosOne](#)